FOCom
ORANGE

inFOactus 475
6 novembre 2023

Salaires : les inégalités se creusent

Selon le rapport 2023 de l'observatoire des inégalités en France, le niveau de vie médian pour une personne seule (après impôts et prestations sociales) est de 1 880 euros par mois. Les inégalités de niveau de vie s'expliquent principalement par les écarts de salaires : 4,8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté (940 € par mois) soit 7,6 % de la population, et 4,5 millions gagnent plus que 93 % des Français, soit au moins 3 762 € après impôts pour une personne seule.

Les revalorisations automatiques du Smic, dues à une inflation forte depuis deux ans, ont exacerbé le phénomène de smicardisation des salaires. L'inflation entraîne un tassement des grilles salariales. Les salariés placés parmi les premiers niveaux de grilles salariales sont les plus impactés avec un constat alarmant, celui que le travail ne suffit plus pour vivre !

Ce mouvement vers la smicardisation n'est pas une fatalité ! Pour FO, il est urgent d'ouvrir des négociations d'ampleur sur les salaires et les grilles. Au sein du Groupe Orange, les augmentations salariales ne compensent plus l'inflation et FOCom est déterminée à obtenir de nouvelles avancées lors des négociations salariales 2024 qui débuteront début janvier.

Je signe la pétition
Ensemble pour l'augmentation des salaires 2024 !

Lundi 6 novembre 11h25, les femmes commencent à travailler gratuitement !

En 2023, et dans la continuité des années précédentes, à partir du 6 novembre les femmes travaillent gratuitement. Et ce, jusqu'à la fin de l'année. **FOCom revendique l'application du principe selon lequel à travail égal, le salaire doit être égal entre les hommes et les femmes.**

Surreprésentation des femmes dans les emplois à temps partiel et parmi les bas salaires, sous-valorisation des métiers à prédominance féminine, discrimination salariale et évolution de carrière inégale, en particulier dès la naissance d'un enfant mais aussi en raison de l'aide aux personnes dépendantes : **FOCom se bat pour l'ÉGALITÉ des sexes, un droit humain fondamental !**

Consultez notre tract en ligne :

Temps de trajet : un enjeu économique, écologique et social !

Selon l'enquête IFOP pour DIOT SIACI sur l'absentéisme au travail (février 2022), il existe une corrélation entre les trajets quotidiens, facteurs de fatigue, stress et démotivation, et l'absentéisme : une personne qui met moins de 15 min à se rendre à son travail a en moyenne 2,5 jours d'absence en moins qu'une personne qui met plus d'une heure. A cela s'ajoute l'impact environnemental avec plus de 72 % des salariés français qui effectuent leur trajet en voiture. L'extension du télétravail à domicile ou sur un site Orange à moins de 30 minutes du domicile du salarié permettrait de répondre en partie à ces problématiques.

Pour FOCom, signataire du Plan de Mobilité 2021-2024, Orange dispose des moyens nécessaires pour aller plus loin dans ces dispositifs, indispensables pour ceux qui ne sont pas éligibles au télétravail. Au regard des enjeux socio-économiques et environnementaux, nous demandons que la réduction des temps de trajet et des distances devienne un incontournable aussi bien dans la politique RH que dans la conduite des projets immobiliers du Groupe.

Pour tout contact : dsc.ft@fo-com.com
Retrouvez nos publications : http://www.focom-orange.fr

Adhérez à FOCom